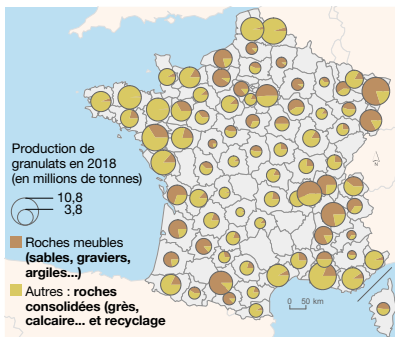


Consommation de ressources du BTP

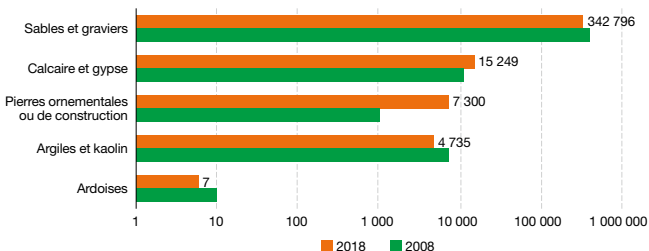
QUANTITÉ DE GRANULAT PRODUITE PAR DÉPARTEMENT EN 2018



Source : Unicem, enquête statistique annuelle 2020. Traitements : SDES, 2020

PRINCIPALES CATÉGORIES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EXTRAITS EN FRANCE

En milliers de tonnes (échelle logarithmique)



Note : pierres ornementales ou de construction : marbre, granit, grès, porphyre, basalte, autres (sauf l'ardoise).
Champ : France entière.

Source : Insee, EAP

En France en 2018, le secteur du BTP mobilise environ 397 millions de tonnes (Mt) de matières minérales par an. Ces matériaux sont extraits pour l'essentiel (380 Mt) du territoire national, la moitié de la production se concentrant sur un quart des départements. 41 Mt sont importées et 24 Mt sont exportées.

Le recours accru au recyclage a permis d'économiser, en 2018, 32 Mt d'une ressource par nature épuisable (près de 26 Mt en 2016). Il permet ainsi de limiter les externalités négatives liées à l'exploitation des carrières : rejet de poussières et de polluants dans l'air et dans les eaux, perte et dégradation des sols et sous-sols, modification des paysages, impact sur la biodiversité. Cette évolution s'inscrit dans les objectifs de la directive-cadre sur les déchets qui fixe à 70 % la part des déchets de construction réemployés ou recyclés à partir de 2020.

Les graviers et sables (343 Mt) constituent la grande majorité des matériaux non métalliques extraits en 2018, suivis par le calcaire et le gypse, les pierres ornementales ou de construction et les ardoises. Ces minéraux représentent plus de la moitié de l'extraction intérieure totale. Ils peuvent être utilisés directement ou après traitement sous la forme de petits morceaux de roche, les granulats.

La demande en granulats est très liée à l'activité de la construction. En forte progression depuis 50 ans, elle a chuté de 16 % entre 2007 et 2009 en raison de la crise économique, avant de diminuer à un rythme plus modéré jusqu'en 2015, puis de s'orienter à nouveau à la hausse. La part dédiée à la construction de bâtiments représente un quart de la quantité annuelle de granulats utilisée, la construction des ouvrages de génie civil ou de voirie et réseaux divers utilisant les trois quarts restants.